



BIENVENUE À

ARTS2

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS



SOMMAIRE

LES 4 DOMAINES _____	1
JE RETIENS! _____	2-3
INFOS & COMM _____	4
CONTACTS _____	5
SERVICE INFORMATIQUE _____	6
PAYER LE MINERVAL _____	7-8
SERVICE SOCIAL _____	9
CARTE ÉTUDIANT _____	10
CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE _____	11-12
SERVICE ERASMUS _____	13
COORDINATION QUALITÉ _____	14
CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE _____	15-16
CONSEILS DE L'ÉCOLE _____	17-18
BIBLIOTHÈQUES _____	19-20
CANTINE ² _____	21
CALENDRIER ACADÉMIQUE _____	22
ARTS ² EN BELGIQUE _____	23-24
PÔLE HAINUYER _____	25-26
EN RÉSUMÉ _____	27-28

L'atout majeur d'**ARTS²** est qu'elle est la seule École Supérieure Artistique (ESA) en FWB à proposer, dans le secteur artistique, 4 domaines de formation :

- **ARTS VISUELS**
- **DANSE**
- **MUSIQUE**
- **THÉÂTRE**

LES 4 DOMAINES & LEURS OPTIONS

DOMAINE ARTS VISUELS

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESIGN URBAIN
- DESSIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE
- SCULPTURE

DOMAINE DANSE

- DANSE : INTERPRÉTATION

DOMAINE MUSIQUE

FORMATION INSTRUMENTALE

CLAVIER

- ACCORDÉON
- ORGUE
- PIANO
- PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

CORDES

- ALTO
- CONTREBASSE
- GUITARE
- HARPE
- VIOLON
- VIOLONCELLE

PERCUSSIONS

- PERCUSSIONS

VENTS

- BASSON
- CLARINETTE
- COR
- FLÛTE
- HAUTBOIS
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE

FORMATION VOCALE

- CHANT

ÉCRITURE & THÉORIE MUSICALE

(MASTERS)

- DIRECTION D'ORCHESTRE
- ÉCRITURES CLASSIQUES

COMPOSITION

COMPOSITION ACOUSMATIQUE

MUSIQUES APPLIQUÉES & INTERACTIVES

DOMAINE THÉÂTRE

- ART DRAMATIQUE
- ART DE LA MARIONNETTE (MASTER)

L' **Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur** (30ECTS/an), organisée pour les domaines Arts visuels, Musique et Théâtre, est remplacée par le **Master en Enseignement section 5** (60ECTS/an).
Info : www.artsaucarre.be/masters-en-enseignement

JE RETIENS !

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS

DANSE

MUSIQUE

THÉÂTRE

Conservatoire royal

LE LOGO DE L'ÉCOLE

- on dit **arts au carré**
- on met des **majuscules** à toutes les lettres : **ARTS**
- on met le **2 en exposant** : ²

LE CODE COULEURS

ARTS VISUELS (bleu)

DANSE (violet)

MUSIQUE (vert)

THÉÂTRE (rouge)

Pour télécharger le logo de l'école ainsi que sa charte graphique :

www.artsaucarre.be/reenseignements-pratiques/documents-pratiques/logo

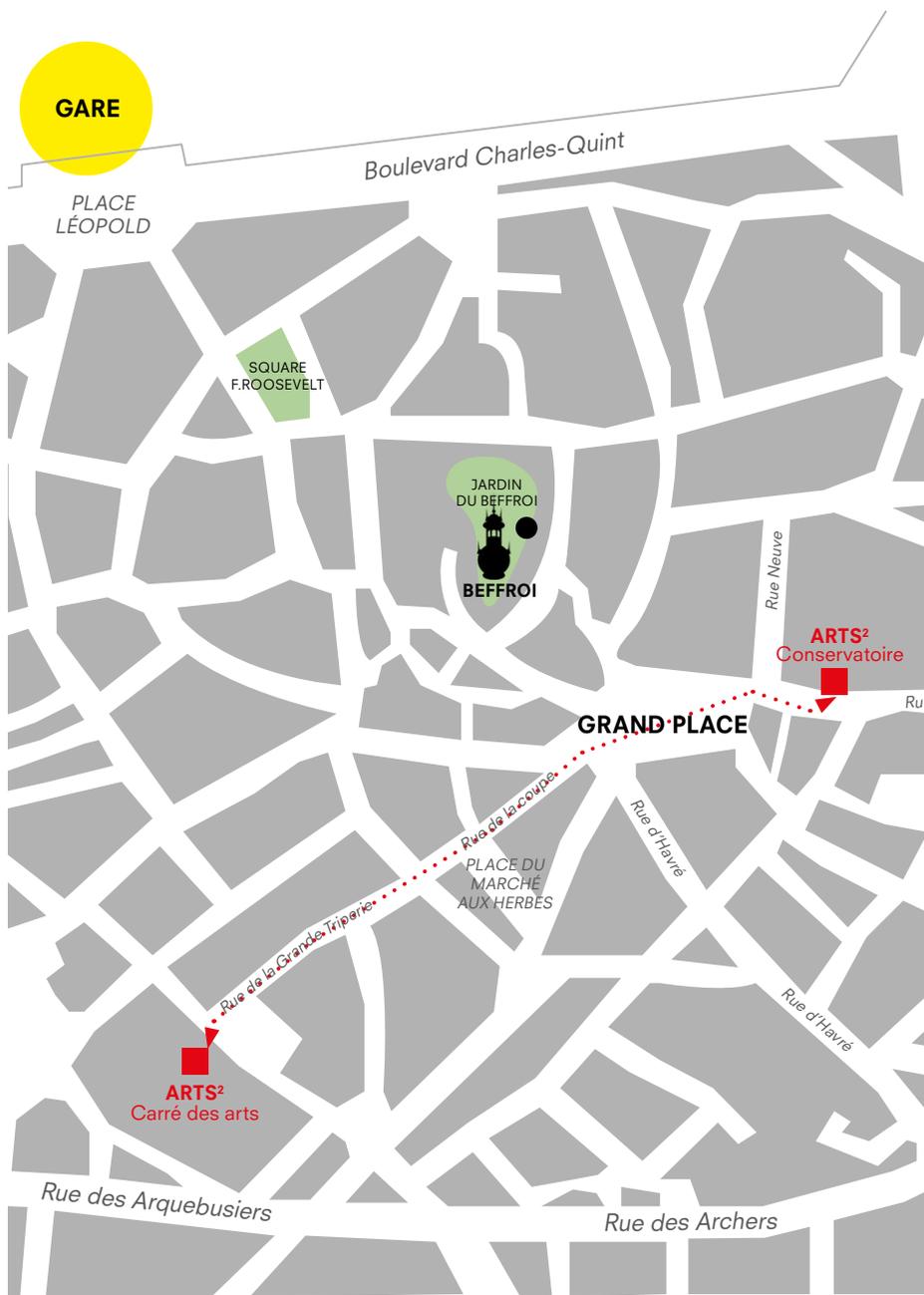
LES 3 IMPLANTATIONS

- **MUSIQUE**
CONSERVATOIRE ROYAL
Siège administratif
7 rue de Nimy
B-7000 Mons
- **ARTS VISUELS**
MUSIQUE
THÉÂTRE
CARRÉ DES ARTS
4a rue des Sœurs Noires
B-7000 Mons
- **DANSE**
35 Quai Rimbaud
B-6000 CHARLEROI

! Ne pas confondre

ARTS² (arts au carré) est le nom de notre école qui comprend les 4 domaines.

Le **CARRÉ DES ARTS** est le nom d'une de nos implantations.



8 min à pieds entre le Carré des arts et le Conservatoire

INFOS & COMM

 +32(0)65 475 200

 info@artsaucarre.be

 [facebook/artsaucarre](https://facebook.com/artsaucarre)

 [instagram/artsaucarre](https://instagram.com/artsaucarre)

 [newsletter/artsaucarre](https://newsletter.artsaucarre.be)

LE SITE INTERNET

www.artsaucarre.be

Le site internet d'ARTS² est l'outil principal de communication de l'administration vers les étudiants et les enseignants.



Vous devez consulter le site internet régulièrement

les pages incontournables :

- www.artsaucarre.be/
renseignements-pratiques
/valves électroniques
/calendrier académique
/services aux étudiants
/...

- www.artsaucarre.be/
établissement
/règlement des études
/projet pédagogique
/enseignants
/...

VOTRE ADRESSE E-MAIL
@artsaucarre.be

Le service informatique d'ARTS² crée, dès votre arrivée, une adresse e-mail dédiée à toutes les communications officielles de l'école.

pour les étudiants :

prenom.nom@etu.artsaucarre.be

pour les enseignants :

prenom.nom@artsaucarre.be



Il est de votre devoir d'utiliser et de consulter votre boîte e-mail régulièrement.

Aucune information officielle de l'école ne sera envoyée sur vos adresses privées hormis en début d'année académique pour vous transmettre les modalités de connexion à votre boîte e-mail artsaucarre.



service.informatique@artsaucarre.be

CONTACTS

AU CONSERVATOIRE ROYAL

- antennes administratives
MUSIQUE
corinne.ministeri@artsaucarre.be
et/ou

- isabelle.willems@artsaucarre.be

- secretariat.personnel@artsaucarre.be

- secretariat.direction@artsaucarre.be

- conseiller.academique@artsaucarre.be

- service.social@artsaucarre.be

- service.erasmus@artsaucarre.be

- service.finance@artsaucarre.be

- bibliotheque.musique@artsaucarre.be

- coordination.qualite@artsaucarre.be

- conciergerie.conservatoire@artsaucarre.be

AU CARRÉ DES ARTS

- antenne administrative
ARTS VISUELS
pauline.coelaert@artsaucarre.be

- antenne administrative
THÉÂTRE
magali.polloni@artsaucarre.be

- service.informatique@artsaucarre.be

- communication@artsaucarre.be

- bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be

- bibliotheque.theatre@artsaucarre.be

- conseiller.sipp@artsaucarre.be

- service.cafeteria@artsaucarre.be

- conseil.etudiant@artsaucarre.be

- conciergerie.carre@artsaucarre.be

CHARLEROI

- antenne administrative
DANSE
mariesophie.anthoine@artsaucarre.be

Pour toute autre demande, n'hésitez pas consulter la page CONTACTS :
www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/contacts

SERVICE

INFORMATIQUE

VOTRE PACK DE BIENVENUE

Dès votre arrivée à ARTS², nous créons pour vous un compte sur la plateforme Microsoft 365 de l'école et qui vous appartiendra pour toute la durée de votre parcours (scolaire ou professionnel) à ARTS².

Ce compte vous donne accès à tous les logiciels de la suite Office 365, qui sont les outils officiels de notre établissement pour ses besoins administratifs et de communication.

Votre identifiant Microsoft 365 est également votre adresse mail ARTS².

Son format est *prenom.nom@artsaucarre.be* pour les membres du personnel ou *prenom.nom@etu.artsaucarre.be* pour les étudiants.

! Conseil

Consultez votre boîte ARTS² régulièrement car c'est là qu'arrivent toutes les informations importantes !

NOS MISSIONS

Notre service gère bien évidemment le parc informatique, composé des labos, imprimantes et autre matériel numérique, ainsi que le réseau internet, le Wifi et la téléphonie sur les deux implantations.

Mais aussi les sites web de l'école : artsaucarre.be, moodle.artsaucarre.be et bien d'autres ; la plateforme Microsoft 365, les prêts de matériel, etc.

Si vous rencontrez des difficultés ou pour des questions relatives à l'un de ces domaines d'activité, contactez-nous !



Deux implantations, une seule adresse :



service.informatique@artsaucarre.be

Pour plus d'informations sur nos activités (boîte mail & compte Microsoft 365, astuces & guides), visitez le SharePoint du service informatique :
educartsaucarre.sharepoint.com/sites/serviceinformatique

PAYER LE MINERVAL

* Les étudiants ressortissants d'un pays hors Union européenne sont dispensés de cette contribution supplémentaire si leur pays figure sur la liste des Least Developed Countries (LDC) de l'ONU, s'ils sont diplômés de l'Enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ou s'ils sont boursiers de Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Par exception, les étudiants déjà inscrits qui se sont acquittés d'un droit d'inscription spécifique (DIS) de 1487 € (Bachelier) ou 1984 € (Master) en plus du droit d'inscription de 500 € pour l'année académique 2024-25, pourront continuer à bénéficier de ces anciens montants en 2025-26, à condition de rester dans le même cursus et dans le même cycle.

- Bachelier (ancien étudiant 2024-25) : DI 500 € + DIS 1487 €
- Master (ancien étudiant 2024-25) : DI 500 € + DIS 1984 €

- **Droits d'inscription (DI) annuel pour les étudiants belges ou issus d'un état membre de l'UE, en Bachelier ou Master : 500 €**

- **Droit d'inscription (DI) annuel pour les étudiants issus d'un pays non membre de l'Union Européenne, en Bachelier ou Master : 500 € + contribution supplémentaire obligatoire de 4175 €***



Pour le 15 septembre 2025

Pour tous les étudiants, y compris étudiants ressortissant d'un pays non membre de l'UE
Acompte de 50 € minimum sur le droit d'inscription de 500 € (DI)



Pour le 31 octobre 2025

Pour les étudiants issus d'un pays non membre de l'Union européenne déjà inscrits lors de l'année académique 2024-25
Droit d'inscription spécifique de 1487 € (Bachelier) ou 1984 € (Master)



Pour le 15 janvier 2026

- Pour tous les étudiants
Solde éventuel du Droit d'inscription de 500 €.
- Pour les nouveaux étudiants ressortissants d'un pays non membre de l'UE, ou pour les étudiants ressortissants d'un pays non membre de l'UE déjà inscrits en 2024-25 mais entamant un nouveau cycle en 2025-26
Contribution obligatoire supplémentaire de 4175 €.

INFO COMPTE ARTS² / école supérieure des arts

IBAN BE89 0912 1205 7385

BIC GKCCBEBB

Communication DI 2025-2026 +
NOM/Prénom + matricule + option

Des questions liées au minerval ?



service.finance@artsaucarre.be

SERVICE SOCIAL

Le service social d'ARTS² est un espace d'accueil dont le bureau se trouve à la rue de Nimy, 7 au 2^e étage (au bout du couloir). Il est ouvert à tous les étudiants d'ARTS².

Si vous rencontrez des difficultés personnelles, relationnelles ou familiales, il vous est également possible d'en discuter dans un espace discret, confidentiel, neutre et sans jugement.

Le (la) préposé(e) est tenu(e) au secret professionnel. Ne restez pas seul(e) dans vos difficultés, nous sommes là pour vous accompagner.

Prenez soin de vous.

! Horaire à partir du 1^{er} septembre 2025 :

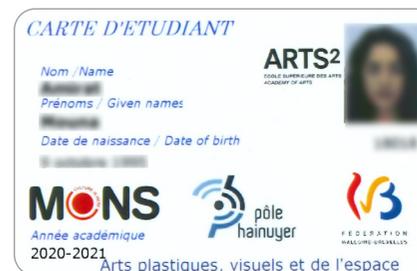
- **le vendredi** de 08h30 à 16h30
- **le samedi** SUR RENDEZ-VOUS

! Pour contacter l'assistante sociale :

✉ service.social@artsaucarre.be

☎ +32(0)65 475 240

CARTE ÉTUDIANT



La carte étudiant ARTS² est disponible aux antennes administratives de chaque domaine en début d'année académique, vers octobre-novembre (pour le domaine Danse, les cartes seront mises à disposition à Charleroi).

! Attention, pour que votre carte étudiant soit imprimée, vous devez avoir rempli ces 3 conditions :

- avoir payé au moins l'**acompte du minerval**
- avoir signé votre **programme annuel d'études (PAE)**
- avoir complété votre **dossier administratif** au secrétariat des étudiants (la totalité des documents doit être rendue pour avoir un dossier complet)

Si vous ne remplissez pas ces 3 conditions, votre carte ne sera pas imprimée. Nous vous demandons de vous mettre en ordre avant de nous contacter.

La carte étudiant ARTS² vous donne accès à de nombreux services d'ARTS² (cantine, service photocopie, bibliothèques...) mais elle vous garantit aussi des réductions voire des gratuités au quotidien (cinéma, musées, expositions, concerts, pièces de théâtre...).

Elle vous permettra également de bénéficier des services du Pôle Hainuyer (voir p.28-29), entre autre l'accès à toutes les bibliothèques des institutions membres, sur simple présentation de celle-ci.

Dans l'attente de l'impression des cartes, vous pouvez demander au secrétariat étudiant une **attestation d'inscription à ARTS²** qui vous offrira les mêmes services.

CONSEILLER ACADÉMIQUE & PAE

Comme son nom l'indique, le Conseiller académique apporte son conseil sur les questions relatives au parcours académique de l'étudiant : quels cours ce dernier doit-il suivre ? quels sont les enseignements passés ou les expériences professionnelles que l'étudiant peut valoriser ? comment peut-il se réorienter ou compléter sa formation ? quelles conséquences surviendront-elles en cas d'échec ? etc.

En ce sens, une des tâches du Conseiller académique est de superviser la constitution du **PROGRAMME ANNUEL DE L'ÉTUDIANT (PAE)**.

Le **PAE** est la liste des cours que chaque étudiant reçoit nominativement en début d'année et qui détaille les activités d'apprentissage auxquelles il doit assister et pour lesquelles il doit présenter les évaluations. Afin que son inscription soit valide, l'étudiant

doit prendre connaissance et signer son PAE au secrétariat.

! Quand signer le PAE ?

Vous serez convoqués par courriel pour la signature de votre PAE à la rentrée (sur vos boîtes prenom.nom@etu.artsaucarre.be).

*Pour que votre inscription soit valide, le secrétariat doit être en possession de votre **PAE dûment signé**.*

*Notez également que le **PAE n'est plus modifiable au-delà de la période de rentrée** (hormis cas particuliers).*

Le PAE est une pièce absolument essentielle à votre parcours : vous êtes dans l'obligation de suivre toutes les activités qui sont indiquées sur ce document, car chaque unité d'enseignement qui y figure fera l'objet d'une délibération en fin d'année qui attestera (ou non) de sa réussite.

Le Conseiller académique peut vous aider si vous souhaitez alléger votre programme de cours, anticiper des crédits ou si vous souhaitez vous réorienter lors de votre parcours. Prenez garde néanmoins que toutes ces procédures sont soumises à des conditions et à des délais très stricts que vous pourrez lire dans le **règlement des études** sur notre site internet :

www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes

À la demande des enseignants, le Conseiller académique peut aussi être mobilisé comme moyen de médiation pour aider ces derniers à trouver des solutions face aux problèmes particuliers que peuvent rencontrer les étudiants vis-à-vis de leurs enseignements.



Pour contacter Alexandre De Craim, Conseiller académique :



conseiller.academique@artsaucarre.be

SERVICE ERASMUS

RELATIONS INTERNATIONALES

Signataire de la **Charte Erasmus**, ARTS² encourage la mobilité des étudiants, des enseignants et de son personnel administratif.

L'école accueille chaleureusement, chaque année, des étudiants venant se perfectionner pour un ou deux quadrimestres de l'année académique.

Par ailleurs, ARTS² développe un **réseau de partenariats internationaux hors UE**. En 2015-16 par exemple, des échanges internationaux avec l'Université Kinki (Osaka, Japon) et l'Université Antioquia (Medellin, Colombie) ont eu lieu.



Pour contacter le service Erasmus :



service.erasmus@artsaucarre.be

Infos Erasmus :

www.artsaucarre.be/erasmus



Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.

Renseignements & inscriptions :



service.erasmus@artsaucarre.be

COORDINATION QUALITÉ

Comme dans toutes Écoles Supérieures Artistiques (ESA) de la FWB, la **coordination qualité d'ARTS²** travaille en étroite collaboration avec l'**AEQES** (agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur, www.aeqes.be).

Les objectifs principaux de ce processus sont :

- L'**amélioration des formations** dispensées par les établissements.
- Faire des **propositions aux responsables politiques** afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur.
- Intégrer une **culture "qualité"** au sein de chaque établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la coordination remet de manière quinquennale un **rapport** pour chaque domaine, celui-ci conduit à la visite d'experts externes indépendants.

Ceux-ci remettent des avis qui conduisent à l'élaboration d'un **plan d'action qualité** impliquant des groupes de

travail divers constitués de membres de la communauté d'ARTS² (enseignants, étudiants, administration et directions).

Afin de vous impliquer dans l'amélioration de la qualité de notre institution, nous vous proposons un **formulaire de consultation en ligne**.

Celui-ci vous permettra de nous communiquer toutes les remarques et propositions utiles (infrastructure, logistique, organisation, pédagogie, bien-être, ...).

Vous pouvez consulter les différents **rapports** et **plans d'action** via le site de l'école : www.artsaucarre.be/etablissement/qualite



Pour contacter le service de Coordination qualité :



coordination.qualite@artsaucarre.be

CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La **Cellule Développement Durable** (CDD) de l'école ARTS² se positionne au cœur de notre engagement collectif pour un avenir plus équitable, respectueux de l'environnement et inclusif. Conscients des défis globaux qui menacent notre planète et nos sociétés, nous avons choisi d'intégrer les **17 Objectifs de Développement Durable** (ODD) définis par l'ONU comme boussole de nos actions et de nos initiatives.

La CDD regroupe des membres des directions, des enseignants, du personnel administratif et technique ainsi que des étudiants, toutes et tous unis par une vision commune : faire de notre institution un modèle en matière de durabilité. Cette diversité au sein de la Cellule permet d'aborder les enjeux du développement durable de manière transversale, en tenant compte des réalités et des spécificités de chaque acteur et actrice au sein de l'école.

Notre engagement se décline autour de plusieurs axes :

- L'éducation de qualité (ODD 4) : nous voulons intégrer les principes du développement durable dans nos programmes d'enseignement, sensibilisant ainsi les étudiants à l'importance de ces enjeux pour leur avenir professionnel et personnel.
- L'égalité des sexes (ODD 5) : la CDD promeut une culture d'égalité et de respect entre tous les membres de la communauté ARTS², en favorisant la diversité et l'inclusion.
- Les actions pour le climat (ODD 13) : nous nous engageons à réduire l'empreinte écologique de notre institution par des initiatives concrètes telles que la réduction des déchets, l'optimisation de la consommation énergétique et la promotion des modes de transport durables.

- La consommation et production responsables (ODD 12) : nous travaillons à l'intégration de pratiques responsables dans la gestion des ressources de l'école, encourageant la réutilisation, le recyclage et la réduction des consommations superflues.
- La santé et le bien-être (ODD 3) : le bien-être de nos étudiants et de notre personnel est au cœur de nos préoccupations, avec la mise en place d'actions visant à promouvoir un cadre de vie sain et harmonieux au sein de l'école.

La Cellule Développement Durable d'ARTS² ne se contente pas de répondre aux attentes actuelles, mais aspire à anticiper les défis de demain, en cultivant une pensée créative et systémique parmi nos étudiants. Ensemble, nous voulons créer une dynamique positive, où chaque membre de l'école devient partie prenante du changement, contribuant activement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

En rejoignant la CDD, chaque participant.e s'engage non seulement pour son avenir, mais pour celui de toute la planète, en faisant de l'école ARTS² un lieu d'**innovation**, de **responsabilité** et d'**exemplarité**.



Pour intégrer la Cellule Développement Durable :

 cellule.dd@artsaucarre.be

Pour consulter les 17 ODD : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

CONSEILS DE L'ÉCOLE

CGP CONSEIL DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Le CGP est présidé par le **Directeur de l'École Supérieure des Arts** : Michel Stockhem. Il est composé de membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier ainsi que d'étudiants, tous élus. Sa mission est d'élaborer et de définir, entre autre, le **Projet Pédagogique et Artistique (PPA)** ainsi que le **Règlement Particulier des études (RPE)** de l'école.

Il est consulté par le Pouvoir Organisateur (PO) sur toutes les questions pédagogiques et sur toutes les questions concernant l'utilisation des moyens pédagogiques et l'affectation des membres du personnel (enseignants, administratifs & ouvriers).

CD CONSEIL DE DOMAINE

Le Conseil de Domaine est présidé par le **Directeur de domaine**, il est constitué des membres du personnel enseignant du domaine et d'étudiants inscrits dans ce domaine, tous élus.

C'est un lieu de discussion et de concertation relatives à toute question pédagogique et à l'organisation du domaine.

CO CONSEIL D'OPTION

Le Conseil d'Option émet des propositions relatives à l'option visant, notamment, à concrétiser le projet pédagogique de l'école. Ces propositions sont soumises au Conseil de Domaine et au CGP.

Il est composé de tous les enseignants intervenant dans la formation qui correspond à une option (ou à plusieurs options réunies), et d'étudiants représentants de cette (ou ces) option(s).

CS CONSEIL SOCIAL

Le Conseil social, **présidé par le Directeur**, établit le budget social et le transmet au Pouvoir organisateur pour approbation.

Dans le respect du budget social tel qu'approuvé, il attribue les crédits sociaux, notamment par des aides individuelles aux étudiants qui sont traitées **anonymement** par le conseil.

Le Conseil social est composé de représentants des trois domaines (enseignants et étudiants) et de l'administration de l'école. Il donne également des avis sur toute question relative aux conditions matérielles et sociales des étudiants.



service.social@artsaucarre.be

CE CONSEIL ÉTUDIANT

Chargé de représenter les étudiants de l'École Supérieure des Arts, de défendre et promouvoir leurs intérêts en matière d'enseignement, de pédagogie et de gestion de l'établissement, le Conseil Etudiant doit stimuler la participation active des étudiants et les inciter à l'exercice de la citoyenneté au sein de l'école et dans la société tout entière.



conseil.etudiant@artsaucarre.be

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE ARTS VISUELS AU CARRÉ DES ARTS

La bibliothèque AV est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.artsvisuels@artsaucarre.be

CONSULTATION SUR PLACE

La consultation est gratuite et accessible pour les étudiants et le personnel enseignant d'ARTS² et des institutions membres du Pôle hainuyer.

La consultation des ouvrages et périodiques se fait sur place dans la salle de lecture.

L'emprunt n'est pas autorisé.

Tout ouvrage provenant de la réserve précieuse peut être demandé en consultation, celle-ci sera supervisée par la bibliothécaire.

Un poste informatique avec un accès à internet et un scanner sont disponibles gratuitement. Ces outils sont destinés exclusivement au travail et à la recherche documentaire dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE DANSE

AU 35 QUAI RIMBAUD CHARLEROI

La bibliothèque DA est accessible sur rendez-vous :

- mariesophie.anthoine@artsaucarre.be
+32(0) 489 32 27 27
- julie.bougard@artsaucarre.be
+32(0) 487 27 32 48

Consultation des ouvrages sur place, emprunt non autorisé.

La bibliothèque est fermée durant les congés académiques.

BIBLIOTHÈQUE MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE ROYAL

La bibliothèque MU est ouverte du lundi au vendredi (sauf le mercredi : fermée) de 8h45 à 12h et de 13h à 16h. Elle est fermée durant les congés académiques.



bibliotheque.musique@artsaucarre.be

EMPRUNT

Le prêt est gratuit pour toute personne appartenant à la communauté scolaire d'ARTS², des institutions membres du Pôle hainuyer et des Conservatoires Royaux de Bruxelles et Liège.

Le lecteur peut emprunter un maximum de 4 documents à la fois et ce pour une durée de 15 jours.

Il est possible de réserver des ouvrages ou des partitions, après consultation préalable du catalogue en ligne à l'adresse suivante : biblio.artsaucarre.be, en envoyant un e-mail à la bibliothèque.

SALLE DE LECTURE

La salle de lecture est accessible gratuitement. Un maximum de 4 ouvrages provenant de la réserve peut être demandé par consultation, celle-ci sera supervisée par le bibliothécaire. Si l'ouvrage demandé est trop fragile pour être manipulé, il sera remis au demandeur une photocopie ou une version électronique.

Des postes informatiques avec accès à internet sont également disponibles gratuitement. Ces ordinateurs sont destinés exclusivement au travail, à la correspondance et à la recherche de documentation dans le cadre des cours.

BIBLIOTHÈQUE THÉÂTRE AU CARRÉ DES ARTS

Chaque année, un étudiant du domaine se voit confier la gestion de la bibliothèque TH.

Elle est ouverte quelques heures par semaine. Les horaires seront affichés sur la porte courant du mois de septembre.



bibliotheque.theatre@artsaucarre.be



*Avant de devenir usager des bibliothèques d'ARTS², merci de lire attentivement leurs pages dédiées dans le **Règlement d'Ordre Intérieur d'ARTS²**, téléchargeable sur : www.artsaucarre.be/etablissement/reglement-des-etudes*

CANTINE²

La Cantine d'ARTS² est ouverte du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) de 7h30 à 16h30.

Elle est dédiée aux étudiants & aux enseignants ainsi qu'au personnel administratif & ouvrier d'ARTS².



service.cafeteria@artsaucarre.be

LES BOISSONS

Eau (plate & pétillante) en libre service à la fontaine

- Café, thé, chocolat chaud > 1€
- Cappuccino > 1,30€
- Café amaretto (sans alcool) chantilly > 1,50€
- Chocolat chaud amaretto (sans alcool) chantilly > 1,50€
- Jus de fruits > 1,50€
- Soda > 1,50€

LE SALÉ servi de 11h30 à 14h30

- Potage du jour > 1,50€
- Sandwich - Panini > 3€
Supplément 0,50€
- Plat chaud, salade > 5,50€

LE SUCRÉ

- Fruit > 1€
- Croissant, pain au chocolat > 1,50€
- Collation (gaufre, barre chocolatée...) > 1,50€

- › vente de sandwiches à partir du 15 septembre 2025
- › vente de plats chauds à partir du 1^{er} octobre 2025

info cantine - menu :
www.artsaucarre.be/reenseignements-pratiques/cantine

ARTS² CALENDRIER ACADÉMIQUE 2025-26

COMMUN AUX 4 DOMAINES

• du lun 18 août au ven 5 septembre 2025	Examens et évaluations
• mar 9 & mer 10 septembre 2025	Délibérations
• ven 12 septembre 2025	Affichage des résultats
• du mer 2 au ven 4 juillet 2025	Épreuves artistiques d'admission DANSE
• jusqu'au jeu 11 septembre 2025	Épreuves artistiques d'admission ARTS VISUELS
• jusqu'au ven 12 septembre 2025	Épreuves artistiques d'admission MUSIQUE
• du lun 8 au jeu 18 septembre 2025	Épreuves artistiques d'admission THÉÂTRE

1^{ER} QUADRIMESTRE : lundi 15 septembre 2025

• lun 15 septembre 2025	Reprise des cours
• jeu 25 septembre 2025	Séance solennelle de rentrée académique et proclamation des diplômés
• sam 27 septembre 2025	Congé - Fête de la Fédération WB
• du lun 27 au ven 31 octobre 2025	Vacances d'automne (Toussaint)
• sam 1 ^{er} novembre 2025	Congé - Toussaint
• lun 10 & mar 11 novembre 2025	Congé - Armistice 14-18
• ven 5 décembre 2025	Affichage des horaires des examens et évaluations
• du lun 22 déc 2025 au dim 4 jan 2026	Vacances d'hiver (Noël)
• du lun 5 au sam 31 janvier 2026	Examens, jurys et évaluations

2^E QUADRIMESTRE : lundi 2 février 2026

• du lun 23 fév au dim 1 ^{er} mars 2026	Congé de détente - Carnaval
• lun 6 avril 2026	Congé - Lundi de Pâques
• sam 11 avril 2026	Journée Portes Ouvertes
• lun 20 avril 2026	Affichage des horaires des examens et évaluations
• du lun 27 avril au dim 3 mai 2026	Vacances de printemps (Pâques)
• jeu 14 & ven 15 mai 2026	Congé - Ascension
• du lun 18 mai au mar 30 juin 2026	Examens, jurys et évaluations
• lun 25 mai 2026	Congé - Pentecôte
• lun 1 ^{er} juin 2026	Suspension des cours - Ducasse de Mons

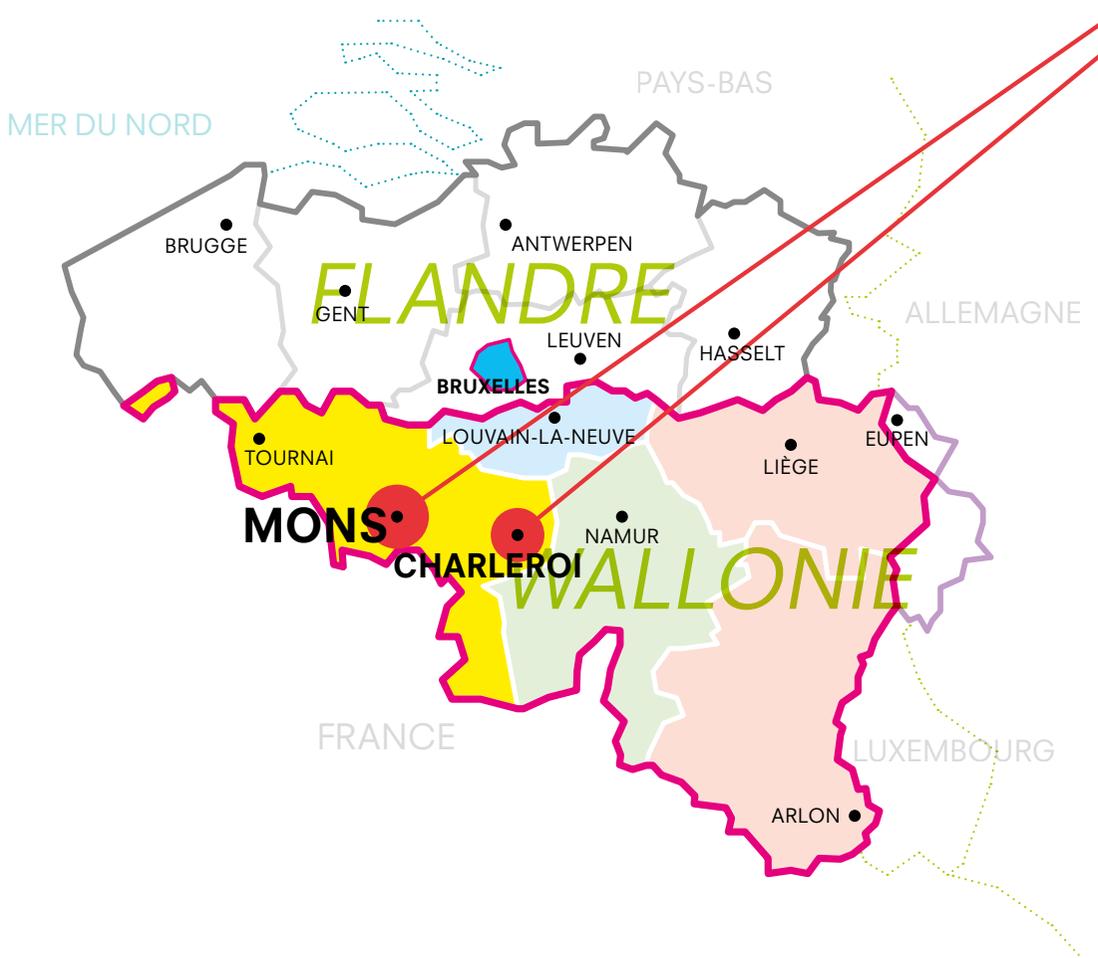
3^E QUADRIMESTRE : mercredi 1^{er} juillet 2026

• entre le lun 29 juin & le ven 3 juillet 2026	Délibérations
• mar 7 juillet 2026	Affichage des résultats
• du lun 13 juillet au dim 16 août 2026	Vacances d'été
• du lun 17 août au ven 4 septembre 2026	Examens, jurys et évaluations
• mar 8 & mer 9 septembre 2026	Délibérations
• ven 11 septembre 2026	Affichage des résultats

ARTS² EN BELGIQUE

BELGIQUE

30 688 km² de superficie
11.507.163 habitants



ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
WALLONIE BRUXELLES ENSEIGNEMENT

 PÔLE HAINUYER

 PÔLE BRUXELLES

 PÔLE LOUVAIN

 PÔLE NAMUR

 PÔLE LIÈGE-LUXEMBOURG

 COMMUNAUTÉ FLAMANDE

 COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

PÔLE HAINUYER



Le **Pôle hainuyer** regroupe l'**ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut**, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus.

Il comprend **3 Universités** (UMONS, UCL et ULB), **3 Hautes Écoles** (HEH, HELHa et Haute École Condorcet), **3 Écoles Supérieures des Arts** (ARTS², ACT Tournai & ESASLT Tournai) ainsi que **26 établissements de Promotion sociale**.

QUELS AVANTAGES ?

N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

- **des bibliothèques accessibles à tous :**

Les étudiants, enseignants, et autres membres du personnel d'ARTS² peuvent **accéder aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer** sur simple présentation de la carte étudiante ou d'une attestation délivrée par l'école.

- **une formation *Je rebondis***
Cette formation est **à destination des étudiants de PE1 (première année)** qui décident d'interrompre leur cursus et qui souhaitent mettre à profit le 2nd quadrimestre afin de rebondir et prendre un nouveau départ.



- **un guide pour les étudiants internationaux**

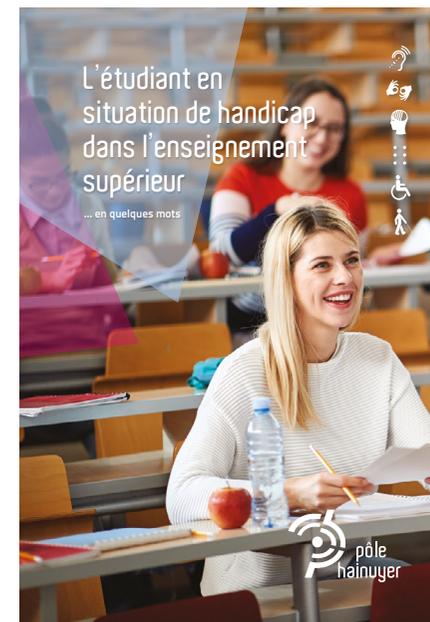
Ce guide d'accueil permet aux étudiants internationaux (mais aussi aux étudiants belges) de répondre à toutes les questions sur **la vie étudiante à Mons** (Sport, Culture, Transports, Associations...).



Les étudiants internationaux bénéficient de **cours de langue française gratuits** à l'UMONS sur inscriptions en début de chaque quadrimestre.
Renseignements & inscriptions :



service.erasmus@artsaucarre.be



- **un guide d'information « L'étudiant en situation de handicap dans l'enseignement supérieur »**

L'enseignement supérieur inclusif, c'est quoi ?

Ce guide permet de mettre en évidence les échanges de bonnes pratiques et d'expériences sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.



N'hésitez pas à consulter régulièrement la page : www.polehainuyer.be/actualites

EN RÉSUMÉ

ARTS² (*Arts au carré*) est une École Supérieure des Arts (ESA) qui dispense un enseignement supérieur artistique de type long organisé par **Wallonie Bruxelles Enseignement (WBE)**.



Elle fait partie du **Pôle hainuyer**, Pôle d'enseignement supérieur situé sur le territoire de la Province du Hainaut.



L'école est située à Mons, qui fut capitale culturelle de la **Fédération Wallonie Bruxelles (FWB)** et capitale culturelle de l'Union européenne pour l'année 2015.



Elle résulte de la fusion (en 2012) entre le **Conservatoire royal de Mons** et l'**École supérieure des arts plastiques et visuels** (ESAPV), tous deux riches d'une longue tradition artistique.

• partenaires **DANSE**



• partenaires **MARIONNETTE**



Bloc1	BACHELIER DE TRANSITION			MASTER	
	PE2	PE3	PE4	PE5	

ARTS VISUELS

- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARTS NUMÉRIQUES
- COMMUNICATION VISUELLE
- DESSIN
- DESIGN URBAIN
- GRAVURE
- IMAGES DANS LE MILIEU
- PEINTURE
- SCULPTURE

DANSE

- DANSE - INTERPRÉTATION

CONSERVATOIRE ROYAL - MUSIQUE

- COMPOSITION / MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES

Création musicale transdisciplinaire

- ÉCRITURES ET THÉORIE MUSICALE

Composition

Direction d'orchestre

Écritures classiques

- ÉLECTROACOUSTIQUE

Composition acousmatique

- FORMATION INSTRUMENTALE

.CLAVIER

Accordéon, orgue, piano

Piano d'accompagnement

.CORDES

Alto, contrebasse, guitare,

harpe, violon, violoncelle

.PERCUSSIONS

.VENTS

Basson, clarinette, cor,

flûte traversière, hautbois,

saxophone, trombone,

trompette, tuba

- FORMATION VOCALE

.CHANT

CONSERVATOIRE ROYAL - THÉÂTRE

- ART DRAMATIQUE
- ARTS DE LA MARIONNETTE

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

CONSERVATOIRE ROYAL

7 rue de Nimy
7000 Mons (B)

CARRÉ DES ARTS

4a rue des Sœurs Noires
7000 Mons (B)

TÉL +32 (0) 65 475 200

www.artsaucarre.be

info@artsaucarre.be



PORTES
OUVERTES
SAM 11 AVRIL
2026



pôle
hainuyer



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



Erasmus+

JEUDI

25.09.25

17h

ARTS² - CONSERVATOIRE ROYAL
AUDITORIUM HARRY HALBREICH
7 RUE DE NIMY - MONS

ARTS VISUELS
DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE

PROCLAMATION DES DIPLÔMÉ.E.S

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE ACADÉMIQUE